



Commission scolaire
DES PHARES



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le cours de Gestion d'une entreprise de la construction : une expérience concluante pour une vingtaine de nouveaux entrepreneurs!

Rimouski, le 27 mai 2014 – La Commission scolaire des Phares présente fièrement la première cohorte du cours de Gestion d'une entreprise de la construction. Ce programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est offert par la Formation continue et Service aux entreprises de la Commission scolaire et est reconnu par la Régie du bâtiment du Québec. Il conduit à l'obtention de la licence d'entrepreneur général (petit bâtiment) et à différentes catégories ou sous-catégories de licences selon la spécialité, et ce, en dispensant son détenteur de réussir les examens de la RBQ. La formation, qui est d'une durée de 450 heures, a débuté en octobre 2013.

Une vingtaine de nouveaux entrepreneurs formés viendront donc enrichir le bassin des entrepreneurs de la région. Ils ont reçu une formation des plus complètes, tant sur le plan administratif que technique. Une équipe d'enseignants chevronnés a dispensé des cours sur les aspects juridiques, la gestion d'un chantier de construction, l'estimation des coûts de projet, les plans et devis, le code du bâtiment, la santé et la sécurité, la comptabilité et les finances, ainsi que sur le plan d'affaires et de développement de l'entreprise.

« Dans une industrie qui fait face à de grands changements, les attentes du public et de la clientèle face à la compétence des entrepreneurs sont élevées. Cette formation a permis à de futurs entrepreneurs de s'y préparer adéquatement. Tous et toutes ont démontré une persévérance soutenue et un grand désir d'apprendre. Ils ont dû assister à plusieurs mois de cours, le soir, après leur journée de travail. Ils l'ont fait sans se démotiver ni abandonner. Nous les en félicitons », a mentionné M^{me} France Caron, agente de développement.

Forte de cette expérience positive et avec l'assurance que des besoins seront encore présents en 2014-2015, la Commission scolaire des Phares formera une deuxième cohorte l'an prochain. Que l'on désire démarrer sa propre entreprise ou reprendre les

rênes de l'entreprise familiale, cette formation s'adresse à ceux et à celles qui prévoient devenir entrepreneurs dans les trois prochaines années afin de bénéficier de l'exemption des examens de la RBQ.

Les personnes recherchées doivent avoir un profil entrepreneur, faire preuve de leadership, un sens de l'organisation très développé et une bonne connaissance du milieu de la construction. Les critères d'admission à rencontrer sont de posséder une formation en construction ou une carte de compétence d'apprenti ou de compagnon, ou posséder une expérience pertinente. Une session d'information est prévue le 9 septembre et la formation débutera le 6 octobre 2014. Les cours sont donnés du lundi au jeudi de 18 h 30 à 22 h 30. Toute personne désirant plus d'information ou s'inscrire peut communiquer avec les responsables de l'inscription au 418 722-4957, poste 1234 ou 1241.



Une partie du groupe des diplômés du programme Gestion d'une entreprise de construction.

-30-

Source : France Caron, agente de développement
Formation continue et Service aux entreprises
Commission scolaire des Phares
418 722-4957, poste 1234

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle

intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.